



## MOTION 5 – AMELIORATION DE LA COMMUNICATION DANS LE SECTEUR DE LA RE-LEVE

---

Cher Président, chers membres du Comité central,  
chers membres d'honneurs, chers délégués,

La Fédération suisse des échecs a, jusqu'à présent, communiqué directement avec les familles des jeunes joueurs et joueuses d'échecs par courriel, sans tenir compte de son devoir d'information à l'encontre des responsables des sections et des entraîneurs.

Cette façon de faire qui ne tient pas compte de la répartition des compétences, a eu pour conséquence que ces informations n'ont pas pu être communiquées aux présidents des sections, aux responsables des jeunes et aux entraîneurs par les voies normales. Ces informations purent donc seulement être transmises indirectement aux responsables des sections et aux entraîneurs via information par la famille concernée.

En raison de cette expérience, nous déposons la motion suivante:

La Fédération suisse des échecs se tient à l'avenir à l'obligation d'informer les responsables des sections et les entraîneurs au préalable ou en même temps.

Nous vous prions d'examiner cette requête avec bienveillance!

Salutations sportives

Die Schulschachprofis

Peter Hug